L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 24 numéro 32, 21 août 2009

Dans nos pages cette semaine

Forces armées

1re unité de réserve dans le Nord

Page 3

Hay River

La fin d'un été

Page 6

Nunavoix

Pages 7-8

Photo: Jason Ransom , CPM

Le premier ministre du Canada, Stephen Harper, a visité les trois territoires nordiques cette semaine. Il a pris part à l'exercice Nanook 2009 de maintien de la souveraineté. Il a également annoncé l'emplacement de la future agence de développement économique pour la région du Nord. Voir texte en p. 3.

École Boréale

Quatre refus d'admission et perte d'élèves

À la veille de la rentrée scolaire 2009-2010, quatre nouveaux élèves ont été refusés à l'école Boréale et le départ des deux jeunes de 11e année est fort possible.

Édith Vachon-Raymond

Plus tôt cette semaine, le Ministère a annoncé à quatre familles de Hay River que l'accès à l'éducation en français était refusé à leurs enfants.

Pour la famille Blackman-Larkin, la nouvelle tombe comme une brique. Ces derniers, arrivés de la Nouvelle-Écosse il y a environ deux ans, ont choisi de s'établir à Hay River parce qu'il y avait une école francophone. Pour eux comme pour les trois autres familles refusées, ce sont des années d'efforts qui s'envolent. « C'est très frustrant, s'attriste Mme Larkin. Tate est habituée à l'école Boréale, tous ses amis y sont et elle connaît déjà les professeurs. » La famille n'a pas tardé à réécrire au ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Jackson Lafferty, pour que la décision soit reconduite. « Nous espérons que cette demande soit entendue. Tate ne le sait pas encore, nous attendrons le verdict final pour lui dire quoi que ce soit », partage-t-elle. Les deux parents préparent la petite depuis deux ans déjà à sa rentrée scolaire francophone. La fillette a fait son préscolaire en français. Elle était aussi inscrite au camp d'été francophone à Hay River. Craig Blackman, le père de l'enfant, est né au Québec, il a cependant perdu tout son patrimoine langagier au cours des années.

Au courant de la semaine, le Ministère a envoyé une courte lettre aux parents dans laquelle il stipulait que l'article 23 de la Charte (voir encadré : La saga des admissions) justifiait ces refus. Pour Jennifer Larkin, mère de Tate Blackman, un des quatre enfants refusés, « c'était une lettre très simple, très courte, sans plus d'explication... ».

Le droit de gestion scolaire, habituellement réservé au conseil scolaire, a été retiré à ce dernier par le gouvernement, au printemps. Philippe Brûlot, directeur général de la Commission scolaire francophone (CSF), explique que le gouvernement des TNO est rigide par rapport aux autres provinces où les admissions sont moins réglementées. La CSF est en cour depuis un peu plus d'un an afin de revoir les politiques et regagner le droit de gérer les admissions. « Dans les autres provinces, le droit de réparation (voir encadré) existe et a été confirmé dans quatre Cours différentes. Ici, le gouvernement ne veut pas le reconnaître », poursuit M. Brûlot. Il précise que la CSF doit appliquer la loi, mais qu'elle la combat en Cour. Celui-ci croit que tout cela « va déboucher en Cour Suprême, d'ici un an ou deux. » En attendant, il y a peu d'espoir, selon lui, que les deux familles refusées ayant été en appel soient admises cette année.

Sophie Call, directrice de l'école Boréale, ne croit pas non plus voir les quatre bambins entrer dans son établissement pour la rentrée 2009-2010. « Au courant de l'année peut-être, si les parents ont encore le goût et ça, j'ai l'impression que oui! », confie-t-elle cependant. Selon elle, la situation est « extrêmement désolante pour ces familles qui s'impliquent et créent des liens avec le milieu francophone ».

École

Suite en page 2

École

Suite de la une

La petite Tate Blackman à sa dernière journée au camp d'été Francofun 2009, à Hay River. (Photo : Édith V-Raymond)

Départ des élèves de 11e année?

Une autre rumeur persiste au sein de la communauté francophone. Selon des informations reçues par L'Aquilon, il se pourrait bien que les deux élèves de 11e année quittent l'école Boréale pour aller vers l'école anglophone. Interrogée à ce sujet, Mme Call n'a pas démenti la rumeur. « Rien n'est officiel tant que les dossiers ne seront pas transférés, donc pas avant le 31 août. », explique-t-elle.

Elle ajoute par contre s'être entretenue avec les deux jeunes. « À la suite de mes rencontres personnelles avec les élèves concernés, j'ai l'impression que c'est ça qui va se passer », admet la directrice. Mme Call reconnaît les efforts que ces élèves ont faits au courant des dernières années. Elle salue aussi leur engagement et précise qu'ils feront toujours partie de la communauté.

Il a été impossible de s'entretenir avec les deux jeunes intéressés. Sophie Call explique que ce sont les besoins sociaux des deux adolescents les pousseraient à vouloir fréquenter l'école anglophone de Hay River. « Ils ont besoin de se retrouver avec leurs pairs, ce n'est pas vrai qu'un besoin est plus grand qu'un autre, je respecte énormément leur décision », a-t-elle conclu.

Le directeur de la CSF n'était pas au courant des détails de l'affaire lorsque L'Aquilon l'a contacté. Il s'est cependant rangé derrière l'avis de Mme Call, ajoutant qu'il respectait qu'un jeune puisse cibler ses propres besoins. Il a d'ailleurs ajouté qu'une nouvelle enseignante allait entrer en poste à la rentrée automnale. « Une dame très forte en sciences, une grande sportive qui a l'habitude de s'impliquer énormément dans les milieux communautaires », a-t-il décrit. M. Brûlot ne s'inquiétait donc pas pour les élèves du secondaire à Hay River.

La saga des admissions

Depuis le printemps dernier, la Commission scolaire francophone (CSF) connaît des démêlés importants avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (TNO). D'abord pour les demandes d'agrandissement de leurs établissements scolaires faites depuis les dernières années et ensuite, au sujet des admissions d'élèves dont les parents ne sont pas des parents ayants droit.

Concernant ce dernier point, le gouvernement des TNO est catégorique : seuls les élèves faisant partie des critères de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés peuvent être admis dans les établissements francophones. Ces critères sont les suivants :

« Les citoyens canadiens :

a) dont la première langue apprise et encore comprise est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province où ils résident,

b) qui ont reçu leur instruction, au niveau primaire, en français ou en anglais au Canada et qui résident dans une province où la langue dans laquelle ils ont reçu cette instruction est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province. » (Extrait de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés : Droits à l'instruction dans la langue de la minorité.)

Or, un droit de réparation a récemment été reconnu possible par quatre Cours différentes, notamment dans l'affaire Doucet-Boudreau (Nouvelle-Écosse). Par exemple, on propose que les familles francophones ayant été assimilées en raison de l'absence d'accès à une éducation dans la langue française soient dédommagées par un droit de réparation. Le gouvernement des TNO refuse d'envisager ce droit.

La CSF est donc en Cour avec le gouvernement pour revendiquer des politiques plus souples et permettre un droit de réparation aux familles qui veulent intégrer la communauté francophone.

ÉCHOS des T.N.-O.

Visite du président de Radio-Canada

CIVR Radio Taïga a appris de source sûre que le président de la Société Radio-Canada, Hubert Lacroix, fera une escale à Yellowknife prochainement. Le grand patron de la société d'État serait attendu dans la capitale des Territoires du Nord-Ouest le 9 septembre prochain. L'objectif de cette visite n'est pas encore connu.

Innovation électrique à Simpson

La Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest veut expérimenter une nouvelle façon de faire de l'Électricité à Fort Simpson. Des turbines hydrokinétiques placées sous un bateau ponton sur le fleuve Mackenzie sont activées par le courant et créent de l'électricité. Les responsables dans le village de 1200 habitants se sont montrés très intéressés au nouveau système. Seule contrainte, des billots de bois et des débris transportés par l'eau pourraient endommager la turbine. La facture d'électricité du village s'élève à 400 000 $ annuellement.

Nouvelle mine alimentée au diesel?

Un projet de mine aux Territoires du Nord-Ouest pourrait être alimenté par des générateurs au diesel malgré la proximité d'une centrale hydroélectrique. La compagnie Fortune Minerals, pense ouvrir une mine à 22 kilomètres à l'ouest de la centrale hydroélectrique de la rivière Snare, mais utilisera une centrale au diesel pour procurer le courant et le chauffage. La centrale hydroélectrique ne serait pas assez puissante pour fournir les neuf mégawatts nécessaires. La société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest a proposé à Fortune Minerals de se brancher au réseau actuel partant de la rivière Snare et du lac Jackfish. Fortune minerals affirme attendre un pas de l'avant de la société d'énergie des TNO, cinq ans après une demande initiale pour la construction d'une autre centrale hydroélectrique.

Amélioration des centres jeunesse

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest investit 500 000 $ dans les centres jeunesse de 29 collectivités des TNO. Le ministre des affaires municipales et communautaires, Robert McLeod en a fait l'annonce à l'occasion de la journée internationale de la jeunesse, le 12 août. Les fonds sont destinés à supporter les frais de fonctionnement et la mise en œuvre de différents programmes pour la jeunesse.

Dealer arrêté à McPherson

Un présumé trafiquant de drogues a été arrêté, hier dans la collectivité de Fort MacPherson dans le Delta du Mackenzie. Charles Oscar, 57 ans, a été épinglé par la Gendarmerie royale du Canada après que de la drogue fut saisie à son domicile. Les autorités policières ne précisent pas la quantité ni le type de stupéfiant trouvé chez Charles Oscar. Le prévenu est accusé de possession de drogue dans le but d'en faire le commerce.

Le Gallery démoli

L'édifice qui a abrité l'ancien bar Gallery sur l'Avenue Franklin Yellowknife sera démoli. Le bâtiment bien connu du centre-ville sera jeté par terre et remplacé par un nouvel édifice moderne de cinq étages destinés à accueillir les 300 fonctionnaires locaux du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada. Le projet de 20 millions de dollars sera mené par la société Torontoise Dundee Real Estate Investment Trust qui a récemment fait l'acquisition de plusieurs édifices commerciaux du centre-ville de Yellowknife dont la tour Northwest, le centre Scotia et l'édifice Precambrian. La construction de l'édifice de 5 étages qui répondra aux normes les plus strictes d'efficacité énergétique doit être complétée au courant de l'année 2011.

Défense nationale

Enrôlez-vous!

Le ministre de la Défense inaugure à Yellowknife, la première unité permanente de réserve des forces canadiennes au nord du 60e parallèle.

Maxence Jaillet

« S'il vous plait, encouragez toute personne qui songerait à devenir un employé de cette nouvelle unité de réserve », a prié le ministre de la Défense nationale, Peter MacKay, lors de son allocution lundi à Yellowknife devant plusieurs membres du régiment du 41e Groupe-brigade du Canada, venus expressément d'Edmonton pour assister à l'expansion de leur unité de réserve dans la capitale ténoise.

Vraisemblablement, la cérémonie avait des airs de campagne de recrutement, avec le commissaire des TNO, Tony Whitford, qui a loué ses jeunes années passées au sein des Cadets à Fort Smith, et le Brigadier général Denis Thompson qui a lui aussi lancé un appel aux hommes et femmes dévoués des TNO à venir augmenter les rangs de cette nouvelle compagnie. Il a été maintes fois mentionné que le recrutement allait s'échelonner sur plusieurs années alors que l'objectif ultime de la Défense nationale est d'établir à Yellowknife, une unité comptant une centaine de réservistes pour l'année 2019.

Pour la plupart, les réservistes de cette première compagnie installée dans le Nord canadien seront des employés à temps partiel et seront des résidents de Yellowknife ou de ses alentours. En plus d'êtres formés aux opérations conduites en Arctique, les membres de l'unité ténoise vont recevoir l'entraînement complet fourni aux membres réguliers des Forces canadiennes, comme le reste des réservistes à travers le pays. Car un soldat réserviste se doit de détenir l'ensemble des compétences de combat nécessaires à des missions outre-mer s'il décidait d'y participer. Le mandat des unités de réserves étant finalement d'appuyer et de renforcer les forces régulières dans leurs différentes missions au Canada ou à l'international.

C'est ce choix qui a plu à Andreas Tesfaye, un des premiers résidents de Yellowknife à s'être engagé dans la nouvelle compagnie. Présent lors de la cérémonie, il a confié à quelques médias que son entraînement devrait commencer dans quelques semaines. « Je voulais un travail à temps partiel, je ne voulais pas quitter les TNO et je recherchais quelque chose de physique. Il me semble que j'ai trouvé ce que je cherchais. Et je sais que je ne veux pas aller en Afghanistan, je sais aussi que je ne serais pas forcé d'y aller », avance-t-il précisant qu'il avait pris la décision de s'enrôler pour rester en forme avant qu'il n'atteigne 40 ans.

Le Capitaine Conrad Schubert a mentionné en entrevue qu'il y avait une différence entre les forces de réserves et les Rangers canadiens qui sont généralement reconnus pour faire le lien entre les collectivités et les forces canadiennes. « Tout d'abord, l'implantation de cette compagnie est légitime, car il n'y a pas d'unité de Rangers ici à Yellowknife. Les membres de cette réserve seront des résidents, des enseignants, des entraîneurs, des voisins… », énumère-t-il, sur le fait que la communauté bénéficiera de ce nouveau corps militaire.

Peter MacKay salue un réserviste d'Edmonton qui a participé à une mission en Afghanistan lors de la revue des troupes que le ministre a effectuée lors de la cérémonie à Yellowknife. (Photo : Maxence Jaillet)

Lors d'un point de presse, le ministre MacKay a conclu que cette nouvelle unité permettrait au Canada de mieux défendre la souveraineté de l'Arctique, relatant que la stratégie militaire adoptée par le gouvernement permettait au Canada de remplir ses responsabilités autant sur la scène internationale (lisez l'OTAN) qu'à l'intérieur de ses frontières.

Agence de développement économique du Nord

Floyd Roland attend la suite

Le premier ministre des TNO veut être un « véritable partenaire » d'Ottawa dans l'élaboration des politiques nordiques et ne plus « se faire dire ce qui se passe».

Batiste Foisy

Le premier ministre des Territoires du Nord-Ouest, Floyd Roland, est déçu que la nouvelle agence de développement économique de la région du Nord soit situé au Nunavut plutôt qu'à Yellowknife, mais il avale la pilule.

« Nous avons travaillé fort pour faire valoir la candidature de Yellowknife. Les TNO étaient un endroit plus sensé, dit-il. […] Maintenant il va falloir voir comment le processus de prise de décisions fonctionnera [au sein de l'agence]. Nous attendons de voir comment ça va se passer. »

Mardi, le premier ministre du Canada, Stephen Harper, a annoncé que la future agence baptisée CanNor allait être logée à Iqaluit et aurait des bureaux locaux à Yellowknife et à Whitehorse (lire le texte de Caroline Pelletier dans *Le Nunavoix*, p. 8).

En point de presse, le premier ministre Harper a reconnu qu'on lui avait vivement déconseillé le choix la capitale nunavoise pour baser les quartiers généraux de l'agence de développement économique. Selon *Le Devoir*, le premier ministre aurait déclaré que « les hauts fonctionnaires m'ont donné un million de raisons de ne pas l'installer à Iqaluit. Toutes avaient trait au sous-développement, au fait qu'il est plus difficile de loger ici une agence fédérale, de trouver des employés qualifiés et qu'il y avait toutes sortes de problèmes techniques. » Mais, le premier ministre a justifié son choix, en expliquant qu'en retenant un site inapproprié cela stimulerait le développement économique de la région.

Le député de Western Arctic, Dennis Bevington, a pour sa part indiqué au journal *Yellowknifer* qu'il considérait la décision comme politique. « J'espère que ça ne reflète pas la direction que l'agence prendra », a commenté le néo-démocrate.

Le Nunavut est le seul des trois territoires à être représenté au fédéral par un député conservateur. Le premier ministre des TNO n'ira pas jusqu'à affirmer que le choix était partisan, mais il ose tout de même dire que « plusieurs personnes aux TNO pourraient l'interpréter comme ça ».

« Il y a toujours énormément de spéculation sur la façon dont ce genre de décisions sont prises », ajoute Floyd Roland.

Selon le *Yellowknifer*, Stephen Harper aurait quant à lui indiqué avoir pris la décision ultime lui-même après avoir rencontré le ministre des Affaires indiennes et du Nord, Chuck Strahl.

Quand les premières rumeurs plaçant l'agence à Iqaluit ont commencé à circuler en juillet, le député de Kam Lake et ex-candidat conservateur, Dave Ramsay, avait déclaré à *L'Aquilon* qu'un tel choix ne pourrait être vu que comme une décision partisane. Il ajoutait qu'à Iqaluit « l'agence ne sera qu'un satellite d'Ottawa ». « Tout le monde sait qu'Iqaluit est situé à deux heures de vol d'Ottawa, analysait le militant conservateur. S'ils logent l'agence là-bas, ils vont pouvoir y envoyer des bureaucrates du Sud et ça restera un autre bureau fantoche téléguidé par Ottawa. »

La suite des choses pourrait lui donner raison. On a annoncé que la présidente de la future agence CanNor serait Nicole Jauvin. Celle-ci est conseillère principale au Conseil privé pour les nouvelles agences de développement régional. Elle réside donc dans la région de la capitale nationale et on n'a pas, pour l'instant, annoncé son déménagement sur l'île de Baffin

Véritables partenaires

Toujours diplomate, le premier ministre des TNO. Floyd Roland, ne remettra pas en question les intentions véritables du gouvernement conservateur, mais sa frustration envers la façon dont les annonces concernant le Nord sont prises à Ottawa est palpable.

« Nous voulons être de véritables partenaires dans le développement du Nord, nous voulons être consultés, dit-il. […]Nous ne voulons plus nous faire dire ce qui se passe ».

« La souveraineté [dans l'Arctique] ce n'est pas seulement une question militaire, poursuit-il. Nous avons toujours dit que ça passe d'abord par des communautés durables. Ce sont les gens qui habitent cette région du Canada qui en garantissent l'intégrité ». D'après le premier ministre Roland, Stephen Harper ferait bien « de parler avec les gens qui vivent ici » s'il veut développer des politiques nordiques qui font l'affaire des résidents du Nord. Il ajoute que le développement de l'infrastructure routière et du potentiel hydroélectriques des Territores du Nord-Ouest sont les principales requêtes de son gouvernement vis-à-vis d'Ottawa.

Quant aux négociations entourant la dévolution au gouvernement territorial de pouvoirs similaires à ceux des provinces, négociations qui sont au point mort depuis l'élection du gouvernement de Stephen Harper en 2006, Floyd Roland espère qu'elles reprendront prochainement.

« Ça dépend ultimement du fédéral. S'ils sont prêts à se rasseoir à la table de négociations, nous seront là . »

Éditorial

Batiste Foisy

De l'ignorance du Sud

S'il y a bien quelque chose que la visite de Stephen Harper dans les territoires nordiques a pu mettre en lumière, c'est l'ignorance chronique qu'entretient le Canada du « Sud » quant au Nord. Surtout ses médias. J'écris cet édito alors que le périple du premier ministre n'est qu'à moitié achevé et déjà le concert d'inepties prend des proportions de vacarme.

Tout d'abord, on ne cesse de lire que Stephen Harper fait une tournée « dans l'Arctique ». L'Arctique? Vraiment? Selon l'itinéraire officiel, le premier ministre s'arrête à Iqaluit, Pangnirtung, Yellowknife et Whitehorse. Toutes ces localités sont situées au sud du 66e parallèle qui délimite le cercle Arctique. C'est une visite dans les territoires qu'a effectuée Harper. En Arctique, nenni!

Ensuite vient cette drôle d'histoire de la juste épellation du nom « Iqaluit » qui, en 24 heures, a fait le tour de la planète. Le blogueur nunavummiut (*http://titiraqti.wordpress.com*)qui a le premier noté la bourde du bureau du premier ministre a vu l'achalandage de son site monter en flèche… On a vite su qu'à peu près tous les grands médias canadiens avaient, eux aussi, au moins une fois écrit le nom de la capitale nunavoise avec un « u » de trop. On s'en souviendra la prochaine fois qu'on parlera de *Tauronto* ou de *Monréal*. On se demande ce que ce serait si Stephen Harper allait se faire photographier à Tsiigehtchic ou à Ulukhaktok, de véritables communautés arctiques, celles-là.

Mais ce qui frappe surtout, c'est cette capacité étonnante des médias nationaux à gober la version officielle sans la questionner. Ainsi, à peu près tous les réseaux ont repris cette déclaration du premier ministre voulant que l'établissement d'une agence de développement économique pour la région du Nord allait mette fin à « l'ère du paternalisme bienveillant », et pas un n'a relevé qu'au contraire le paternalisme venait d'être souligné au crayon rouge. Comme chacune des annonces des conservateurs concernant le Nord, la décision a été prise sans consultation et au mépris des demandes des gouvernements territoriaux qui, bien plus que des agences, réclament des routes et des infrastructures civiles utiles. Et tout ça, bien sûr, sans jamais une fois prononcer le mot « dévolution », la véritable solution au paternalisme d'Ottawa.

Si l'on tient tant que ça à assurer une présence nationale dans le Nord, il serait peut-être temps que Radio-Canada, *La Presse*, le *Globe and Mail* et consorts y établissent des bureaux. On pourrait peut-être commencer à faire le vrai débat.

Le marathon de Yellowknife a vu plusieurs Francophones passés sa ligne d'arrivée. Lors de cette édition 2009, Mylène Archambault a effectué son première semi-marathon qu'elle a bouclé en 2:18:05. Heureuse de récolter une première médaille, elle veut améliorer sa performance lors de ses futures courses. Plusieurs concurrents ont souligné la difficulté du parcours de Yellowknife, notamment du aux élévations des rues de School draw et du début de la route 3 au nord de la 48e rue. (photo : Maxence Jaillet)

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Batiste Foisy, Maxence Jaillet, Édith Vachon-Raymond

Correction : V. Desforges et S. Lamoureux

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

repco-média Agence de représentation média 1-866 411-7486

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	35 $ ☐	60 $ ☐
Institutions :	45 $ ☐	80 $ ☐

TPS incluse

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Nom : _____

Adresse : _____

_____

_____

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon :
C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4

Attribution des contrats

Fautes honnêtes ou piètre application des politiques

La vérificatrice générale du Canada explique son rapport au comité des opérations gouvernementales.

Maxence Jaillet

Sheila Fraser a répondu, le mardi 18 août, aux questions des députés ténois siégeant au Comité des opérations gouvernementales concernant son rapport sur les passations des marchés de biens et de services aux TNO, déposé à l'Assemblée législative au mois de juin 2009. Le rapport de la vérificatrice générale mentionne que dans les trois ministères vérifiés, la plupart des contrats de biens et services ont été attribués de manière équitable et ouverte. Toutefois, Mme Faser note que 57 pour cent des 120 contrats examinés contenaient des erreurs sur le plan de l'administration après l'attribution de ces contrats.

Les erreurs décelées vont de l'octroi des marchés sans confirmation des fonds disponibles à la délation de pouvoir incorrectement effectuée. Questionnée par la députée Wendy Bisaro sur le principe fondamental des limites du pouvoir déléguer par un ministre responsable d'un ministère, la vérificatrice générale a souligné l'importance que toute passation de pouvoir soit rédigée et non simplement faite de façon verbale. « Le gouvernement pourrait se retrouver dans des positions très délicates s'il advenait qu'une personne abuse de ses pouvoirs déléguer de façon non conforme aux mesures prescrites. » En entrevue, Mme Fraser a démontré qu'ultimement dans le système parlementaire canadien, ce serait le ministre en place qui paierait pour toute bévue éventuelle. Au président du Comité des opérations gouvernementales, Kevin Menichoche, qui lui demandait quand pensait-elle que ces problèmes au niveau de la délégation des contrats soient réglés au sein du gouvernement ténois, Mme Fraser a répondu tout de go : « Ces problèmes de procédures sont faciles à résoudre, ils devraient êtres déjà résolus. Il n'y a pas de raisons d'attendre plus longtemps. »

Mardi, le député du Nahendeh, a bien relevé cette recommandation et a déclaré qu'il demanderait des mises à jour au sous-ministre des Travaux et des Services publics, à celui des Transports et ainsi que celui de la Santé et des Services sociaux qui se présenteraient tour à tour devant le comité des opérations au cours des prochaines 36 heures.

Lors d'un point de presse, Sheila Fraser est revenue sur les lacunes décelées au sein de l'application des mesures existantes : « le gouvernement possède le cadre et la plupart des politiques d'attribution de contrats. Mais il semble que la mise en œuvre des politiques comporte souvent des lacunes. […] Je recommande qu'il y ait plus d'attention et plus de suivi de la part de tous. » Elle a avoué par ailleurs qu'elle ne s'attend pas à trouver un respect à 100 pour cent des directives adoptées par les différents gouvernements qu'elle vérifie, mais a tout de même suggéré plusieurs recommandations pour diminuer le nombre d'erreurs au sein de la bureaucratie ténoise. Elle a conseillé que les documents relatifs à la passation des contrats soient réunis dans un seul manuel. Ce manuel complet des passations permettrait aux employés qui interviennent à quelconque stade de l'attribution d'un contrat soient en mesure de s'assurer qu'ils détiennent toute l'information nécessaire sur les procédures à suivre. Une formation plus poussée serait également utile aux nouveaux employés de la fonction publique afin de s'assurer qu'ils maîtrisent les politiques en place.

Photo : Maxence Jaillet

Sheila Fraser semble satisfaite de la réponse du gouvernement des TNO, qui a accepté toutes ses recommandations. Elle a spécifié que son bureau ne faisait habituellement pas de vérification de suivi sur les recommandations proposées, mais qu'il était prévu que dans deux ou trois ans, une campagne de vérification serait entamée.

Les timbres augmenteront de 11¢ d'ici 2014

Hélène Boulay

OTTAWA – Postes Canada annonce d'autres changements aux tarifs et aux services postaux à l'échelle du pays. En janvier dernier, Postes Canada avait augmenté le prix des timbres de 2 ¢ et avait annoncé son intention d'imposer de nouvelles hausses de 2 ¢ pour chacune des deux années suivantes. Mais récemment, la société fédérale a annoncé à certains de ses clients que le prix des timbres augmentera plutôt de 3 ¢ en 2010 et de 2 ¢ par année de 2011 à 2014._Ainsi, dès janvier 2010, le coût des timbres passera à 57 ¢ pour envoyer une lettre ou une carte postale pesant moins de 30 grammes à l'intérieur du Canada pour finalement atteindre 65 ¢ en 2014. Pour envoyer une lettre aux États-Unis, le prix des timbres passera de 98 ¢ à 1 $ en 2010 tandis que pour les lettres envoyées dans d'autres pays, une hausse de 5 ¢ des tarifs est prévue ce qui fera passer le prix du timbre à 1,70 $. De plus, Postes Canada a l'intention d'apporter des changements à l'échelle de poids unique du service poste-lettres. Selon l'échelle en place présentement, l'envoi de tous les articles pesant entre 200 et 500 grammes coûte 2,75 $. À partir de 2010, les articles pesant entre 200 et 300 grammes coûteront 2,75 $ à expédier, ceux entre 300 et 400 grammes coûteront 3 $ et ceux entre 400 et 500 grammes coûteront 3,25 $. Les dirigeants de Postes Canada insistent sur l'importance de ces hausses afin de faire face aux trois grands défis auxquels le service postal canadien est confronté. Ces défis sont le nombre croissant d'adresses, la diminution du volume d'articles envoyés par la poste et le besoin d'investir dans certains aspects de l'infrastructure de Postes Canada.

Avez-vous changé d'adresse au cours des quatre dernières années?

Si c'est le cas, veuillez contacter l'Administration des services de santé au **1-800-661-0830** pour mettre votre dossier à jour ou consulter le site Web du ministère, le **www.hlthss.gov.nt.ca**, pour télécharger le formulaire.

Dès que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) aura reçu votre adresse actuelle, on vous fera parvenir une demande pour obtenir votre nouvelle carte d'assurance-maladie.

Il se peut que votre carte d'assurance-maladie expire le **31 mars 2010**. Le MSSS doit recevoir votre adresse actuelle pour vous envoyer votre nouvelle carte.

Territoires du Nord-Ouest Santé et Services sociaux

1-800-661-0830 | www.hlthss.gov.nt.ca

Camp de jour francophone

Une fin de saison festive

Le camp de jour à Hay River s'est terminé dans la joie et l'émotion, vendredi passé.

Édith Vachon-Raymond

C'est le 14 août dernier que les animateurs ont fermé officiellement les portes du camp de jour à Hay River à l'école Boréale. Pour souligner la fin du camp estival, parents et enfants se sont réuni le temps d'un spectacle et d'une petite réception.

« J'aurais animé pendant deux semaines encore, facilement! », a confié Pier-Philippe Rioux en entrevue avec L'Aquilon, lundi dernier. Il poursuit, en riant : « C'est sûr que je vais avoir des effets post-camp pendant quelques semaines. Je vais faire des blagues infantiles et me croire au camp. » Satisfait de sa première expérience nordique, il ne pouvait réprimer sa hâte de retourner dans son petit coin de pays.

L'aventure, si bénéfique soit-elle, a connu ses hauts et ses bas. Pier-Philippe et Marie-Lee Bussières ne se connaissaient pas du tout avant d'arriver à Hay River. Ils se sont rencontrés pour la première fois à l'aéroport, quelques jours à peine avant le début du camp. Dès la première semaine, le duo d'animateurs a fait face à des défis importants : méconnaissance des lieux, petits groupes, différence d'âge, etc… « On nous avait dit que tous les jeunes avaient été à l'école, je ne pensais pas avoir de jeunes en âge préscolaire », raconte le Lévisien. Ils ont modifié la totalité de leur programmation dès la deuxième semaine. « Ça s'est bien passé après! », assure Marie-Lee.

La pièce de théâtre racontait l'histoire d'une princesse à qui il avait poussé une moustache pour la punir de sa méchanceté. (Photo : Édith V-Raymond)

La langue a aussi été une rude épreuve à surmonter dans certains cas. Plusieurs bambins étaient inscrits au camp pour vivre une immersion francophone. Prenant l'exemple d'un des enfants du camp, Marie-Lee explique : « Il ne parlait pas du tout français au début, mais il tripait tellement sur les insectes. Il a fini par savoir tous les noms. » Pier-Philippe enchaîne avec un autre cas : « La petite Tate ne savait même pas reconnaître l'heure du lunch et comment aller aux toilettes au début. À la fin de l'été, c'était correct! On a vraiment vu une belle amélioration. » Faisant preuve de patience et d'astuces, les animateurs ont instauré un système de récompenses positives : les enfants pouvaient accumuler des billets et, ainsi, se mériter des surprises. Cette initiative a connu un franc succès.

Les jeunes à Hay River se sont dévoilé être de vrais fans de bricolage, de cuisine et d'expériences scientifiques. La sortie hebdomadaire à la plage a fait plus d'un heureux. « C'était vraiment l'fun! », s'exclame même Pier-Philippe avec des étoiles dans les yeux. Interrogé sur son activité préférée, Harrison, 8 ans, répond sans hésitation : « Les courses de patates, je gagnais tout le temps! » Pour Victoria, sa petite sœur âgée de 6 ans, il est plus difficile de trouver une réponse, elle finit par avouer : « J'ai tout aimé! » Même du côté des parents, la satisfaction était palpable. Alexandra Smith, mère anglophone d'Andrew âgé de 8 ans, confie que son garçon en avait long à dire les soirs à la maison. « Parfois, il se plaignait le matin de ne pas vouloir aller au camp parce que tout était en français, raconte-t-elle. Mais ça, c'est parce qu'il est un peu paresseux! »

Le petit garçon était d'ailleurs très émotif lors de sa dernière journée au camp. Il a versé quelques larmes… jusqu'à ce qu'il aperçoive le gâteau. « On dirait le gâteau que nous avons fait! », s'est-il exclamé à la vue de la pâtisserie. « Mais c'est ce gâteau! », a répondu Pier-Philippe, ce qui a fait rire tous les invités.

Près d'une dizaine d'adultes ont assisté à la pièce de théâtre montée par les jeunes et leurs deux animateurs. Les spectateurs semblaient ravis devant les efforts déployés par les comédiens en herbe.

Révélez votre Talent

Appel à tous les auteurs-compositeurs des TNO

La planète tournera les yeux vers la ville de Vancouver durant les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010. Nous avons l'intention d'inviter le monde entier à nous rendre visite, à travailler et à habiter aux Territoires du Nord-Ouest.

Nous sommes à la recherche d'auteurs-compositeurs pour soumettre des chansons, nouvellement créées ou déjà composées, qui démontrent le plaisir de vivre, la jovialité et les façons de s'amuser aux TNO. Il se pourrait que ces chansons soient choisies pour faire partie des prestations offertes par les TNO dans le cadre des Jeux olympiques. En s'inspirant du thème « Le tambour bat la mesure du cœur nordique », ces prestations permettront de raconter notre histoire et de révéler votre talent.

Vous n'avez pas à effectuer tout le processus de production de la chanson pour que nous la prenions en considération. Elle peut être déjà enregistrée ou n'être qu'à l'étape de la composition. L'auteur de toute chanson qui sera utilisée durant l'événement fera l'objet d'une mention et bénéficiera d'une rémunération.

Veuillez faire parvenir votre chanson, sur CD ou par écrit, accompagnée de la mélodie et des paroles, à Boris Atamanenko, gestionnaire des programmes communautaires, ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, au plus tard le 7 septembre 2009.

Tél. : 867-920-6370

Courriel : boris_atamanenko@gov.nt.ca

Nous tenons à remercier tous ceux qui nous feront parvenir des chansons.

Travaillons ensemble!

Territoires du Nord-Ouest

www.gov.nt.ca

Il est encore temps pour inscrire votre enfant pour l'anné 2009-2010

Pré-maternelle à la 12ième année

Pensez-y … parlez-en à votre famille et à vos amis

L'éducation en français dans une école francophone est un élément important dans le développement éducatif, social et identitaire des jeunes.

Programmation scolaire:

- Excellence académique
- Environnement accueillant et sécuritaire
- Petites classes
- Attention individuelle pour tous les élèves
- Développement identitaire
- Développement social
- Programme de soutien et d'enrichissement
- Programmation à la fine pointe de la technologie
- Équipement performant
- École réseautée. Tous les élèves de la 8e à la 12e année auront à leur disposition des ordinateurs portables personnels.

Pour plus d'informations ou pour savoir si votre enfant se qualifie pour fréquenter l'école Francophone, veuillez téléphoner ou visiter:

École Allain St-Cyr, 48 Taylor Road, Yellowknife, 873-3223

Commission Scolaire Francophone des TNO

Site web: www.csftno.com

Tél.: 873-6555

Le Nunavoix

Le souffle francophone du Nunavut

Volume 8, numéro 29 - 21 août 2009

Photo : Ed Maruyama

Au large dans la baie de Frobisher, au coeur du mois d'août, on peut encore apercevoir les traces d'un hiver pas si lointain.

Harper dans l'Arctique

Le développement du Nord passera par Iqaluit

Caroline Pelletier

Stephen Harper a profité de sa sixième visite au Nunavut pour annoncer la création de l'Agence canadienne de développement économique du Nord, remplissant ainsi l'une de ses plus importantes promesses électorales à l'intention du Grand Nord. Les rumeurs circulaient déjà depuis juillet, ce que le premier ministre a confirmé mardi : le siège social de la nouvelle agence sera situé à Iqaluit. Dotée d'un budget de 50 millions de dollars sur cinq ans, l'agence CanNor aura aussi deux bureaux de district dans les capitales des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

En conférence de presse, le premier ministre Harper a expliqué avoir choisi Iqaluit afin d'affronter directement les problèmes de sous-développement avec lesquels est aux prises le Nunavut. Il a en outre dit trouver ironique le fait que seuls le Sud de l'Ontario et les territoires n'avaient pas – jusqu'à la semaine dernière – leur propre agence de développement économique.

L'Agence canadienne de développement économique du Nord sera responsable de la mise en oeuvre des initiatives fédérales visant à promouvoir l'activité économique dans les trois territoires. Souvent critiqué pour sa Stratégie pour le Nord, Stephen Harper a répondu à ses détracteurs que «l'ère du paternalisme bienveillant mais inefficace était finie» et qu'ils allaient «prendre leurs responsabilités sur le territoire.»

La diffusion quelques semaines plus tôt d'une photo de deux jeunes garçons couchés à l'extérieur du NorthMart a mis à l'avant-plan les problèmes sociaux que connaît le Nunavut. Interpellé au sujet de la fameuse photo, le premier ministre du Canada a qualifié la situation de «terrible». «Il s'agit d'une histoire tragique qui démontre des problèmes sociaux significatifs», a-t-il ajouté. Le premier ministre Harper, qui n'avait pas d'argent neuf à proposer pour venir en aide à la société nunavoise, a dit compter sur la nouvelle agence de développement économique pour adresser des solutions à leurs problèmes.

Stephen Harper a entamé lundi un voyage de cinq jours en Arctique, au cours duquel il a visité Iqaluit avant de se rendre dans la communauté de Pangnirtung au Nunavut, à Yellowknife, aux Territoires du Nord-Ouest puis à Whitehorse, au Yukon.

Le Nunavut en bref

Enfants laissés à eux-mêmes

La photo de deux jeunes garçons couchés près d'une poubelle à l'extérieur du NorthMart à Iqaluit en juillet dernier a fait le tour des médias au Canada et ailleurs. Alors que les inquiétudes s'amplifient au sein de la population, un porte-parole du gouvernement a indiqué que les travailleurs sociaux du Nunavut font ce qu'ils peuvent pour aider les enfants dans le besoin et ce, malgré un manque d'effectifs. Environ 50% des postes de travailleurs sociaux sont vacants et il manque plusieurs superviseurs de programmes dans différentes régions, a affirmé Barbara Stevens, directrice des programmes Sociaux et de Santé du Nunavut.

Opération NANOOK 09

La plus importante opération annuelle de souveraineté dans le Nord se déroule du 6 au 28 août dans la région de l'île de Baffin. L'Opération NANOOK 09 a pour but d'intensifier la présence des Forces canadiennes sur le territoire et de permettre aux ministères et agences des gouvernements municipal, territorial et fédéral de coordonner leur action en cas de panne d'infrastructure essentielle. Dans sa Stratégie pour le Nord, le gouvernement fédéral s'était engagé à maintenir «une présence réelle, croissante et à long terme dans sa région arctique.»

Cimetière d'Iqaluit

Un nouveau cimetière sera aménagé entre Road to Nowhere et le pont d'Apex River. Il remplacera le cimetière existant – construit dans les années 40 – situé près de Koojesse Inlet, où plus aucun lot n'est disponible. Le Conseil de ville d'Iqaluit se réunira prochainement afin de choisir un design s'inspirant de la culture traditionnelle inuite. La construction pourrait débuter dès cet automne.

Exposition *Afghanistan360°*

Justifier la présence canadienne en Afghanistan

Du 15 au 25 août, l'exposition multimédia *Afghanistan360°* est présentée à l'hôtel Frobisher Inn à Iqaluit. Mise sur pied par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), cette exposition vise à faire comprendre à la population les différents projets du gouvernement du Canada dans ce pays. Reportages du personnel sur le terrain et courtes vidéos sur les projets de formation et de développement auxquels participe le Canada en Afghanistan donnent un aperçu de la mission canadienne.

Que l'on soit d'accord ou pas avec la présence canadienne en Afghanistan, cette exposition a le mérite de jeter la lumière sur ce pourquoi les soldats canadiens risquent leur vie chaque jour dans ce pays. Reste à voir s'il n'est pas illusoire de penser qu'ils pourront faire la différence. *C.P.*

Afghanistan360° est présentée à différents endroits au Canada jusqu'en 2011.

Petites annonces communautaires

Fête communautaire NANOOK 09

Dans le cadre de l'opération Nanook 2009, les Forces canadiennes invitent la communauté d'Iqaluit à différentes activités le samedi 22 août. 12h-14h BBQ à l'école Nakasuk. 10h-16h Spectacle international d'aviation et exposition d'appareils au sol à l'aéroport. 15h30 Démonstration de parachutisme (aéroport). Une navette effectuera le trajet entre l'école Nakasuk et l'aéroport.

Piscine

La piscine municipale d'Iqaluit est fermée pour rénovations. La réouverture est prévue le 17 octobre.

Heures d'ouverture du Franco-Centre

L'équipe de l'Association des francophones du Nunavut vous accueille dans ses locaux (Édifice 981) du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Le Nunavoix

Adresse : C.P. 1799 Iqaluit, NU, X0A 0H0
Tél. : (867) 979-4606 poste 24
Téléc. : (867) 979-0800
Courriel : cpelletier@nunafranc.ca
Rédactrice en chef :
Caroline Pelletier

Le Nunavoix est un journal hebdomadaire réalisé par Nunafr@nc communications et est distribué grâce à l'aimable collaboration de L'Aquilon.

Pour collaborer au Nunavoix en tant que journaliste ou photographe ou pour inscrire vos activités dans nos petites annonces communautaires, veuillez communiquer avec nous au (867) 979-4606 poste 24.

Découvrez-nous sur le web :
www.lenunavoix.ca

ÉDITORIAL

Qui s'occupera des enfants ?

Caroline Pelletier

Le Nord s'y préparait depuis quelques temps déjà et le premier ministre Stephen Harper semblait bien fier de venir annoncer la création de la nouvelle agence de développement économique du Nord et d'autant plus dans la région même où sera basé son siège social. Mais il est compréhensible que cette communauté n'ait pas trop le cœur à parler de développement économique ni de souveraineté dans l'Arctique, à moins qu'elle ait l'assurance que ces gros projets améliorent les conditions de vie de la population.

Dans une entrevue accordée au Globe and Mail, Eva Aariak a indiqué que les problèmes sociaux du Nunavut n'étaient pas bien différents de ce qu'on retrouve dans d'autres villes du Canada. Mais il semble que les suicides chez les jeunes soient des cas plus isolés dans certaines villes que dans d'autres. Pour chaque suicide au pays, on en compte 11 au Nunavut. Les garçons âgés de 15 à 19 ans se suicident 40 fois plus ici que dans le reste du Canada. Mais il est vrai, le Nunavut n'est pas si différent des autres provinces ou territoires.

La photo des deux jeunes garçons que certains journalistes ont titré «Sans-abri à 10 ans» ne fait pas bonne presse au Nunavut. Selon Mme Aariak, les médias devraient plutôt rendre compte des bons coups du territoire au lieu de mettre l'accent sur les mauvais. On peut comprendre que l'image déplaise à la première ministre, mais il est désormais plus difficile d'ignorer les problèmes sociaux quand ceux-ci ont un visage de 10 ans.

Afin de faire face aux problèmes sociaux, la première ministre Aariak a fait du logement une pririté de son gouvernement. Selon elle, il n'est pas inhabituel que 20 personnes vivent ensemble dans une maison de deux chambres à coucher. Jugée «pas inhabituelle», cette situation serait tout à fait inacceptable ailleurs au pays.

Même si ces cinq dernières années, la première ministre du Nunavut se réjouit que 930 maisons aient été construites, il est embêtant de constater que l'une des difficultés que pourrait rencontrer le siège social de la nouvelle agence de développement économique du Nord sera de trouver où loger les personnes qui occuperont les 30 emplois directs créés.

AVIS

LOI SUR LA PROTECTION DE LA LANGUE INUIT

PROJET DE RÈGLEMENT SUR LE REGISTRE SUR LES CONSULTATIONS

Le gouvernement propose d'adopter un règlement dans le but de créer et de tenir un registre sur les consultations. Le projet de règlement a été publié dans la Gazette du Nunavut en vertu de l'alinéa 44(3)a) de la Loi sur la protection de la langue inuit.

Le registre sur les consultations a pour but de s'assurer que le ministre des Langues consulte de manière adéquate toutes les personnes et organisations intéressées qui souhaitent être consultées au sujet de la réglementation future et de la mise en œuvre de la Loi sur la protection de la langue inuit.

Vous pouvez obtenir un exemplaire du projet de Règlement sur le registre sur les consultations et transmettre vos commentaires, oraux ou écrits, concernant le règlement à :

Règlement sur le registre sur les consultations
Législation linguistique Ministère de la Culture,
de la Langue, des Aînés et de la Jeunesse
Gouvernement du Nunavut
C.P.1000, succ. 800
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0

867-975-5500 (tél.) ou 1-866-934-2035 (numéro sans frais)
867-975-5504 (téléc.)

languages@gov.nu.ca
http://www.gov.nu.ca/cley

La date limite pour transmettre vos commentaires est le 2 octobre 2009.

Les modulaires sont prêtes pour la rentrée

L'école Boréale sera en mesure d'accueillir les élèves de la 7e à la 11e année dans ses nouvelles classes modulaires, dès la fin août.

Édith Vachon-Raymond

Bonne nouvelle pour tous les élèves et le personnel de l'école Boréale, les classes tant attendues seront accessibles pour la rentrée scolaire 2009-2010. Un soulagement certain pour la direction et les parents de l'école qui se sont battus pour ces locaux.

« Je crois que nos efforts ont été reconnus et je suis très satisfaite du travail qui a été fait pour aménager ces classes », affirme la directrice de l'école Boréale, Sophie Call. « La finition des classes était prévue pour le 3 août, mais finalement ces dernières ne seront prêtes qu'à la rentrée, c'est quand même dans les temps, je suis très content », commente le directeur général de la Commission scolaire francophone (CSF), Philippe Brûlot. Il n'hésite pas à rappeler le combat qu'a nécessité l'aménagement de ces classes depuis les deux dernières années. La CSF, les parents et le personnel ont dû mettre la main à la pâte et travailler très dur pour arriver à ce résultat. « Nous avons été obligés de déménager dans le sous-sol de l'hôtel Ptarmigan. Ce n'était pas la solution idéale, mais elle était parfaite dans le contexte », remémore M. Brûlot. Le sous-sol ne possédait aucune fenêtre, et l'évacuation des élèves a été nécessaire à la suite d'une fuite de gaz. Cependant, il aurait été trop risqué, d'après le directeur, d'envoyer les élèves dans les locaux des écoles anglophones. Il explique que des inconvénients comme ceux qu'ils ont vécus sont toujours très difficiles pour les élèves et le personnel d'une école. Le danger de perdre des élèves, en cours de route, aurait été très grand. Même si la CSF et l'école sont très satisfaits des classes modulaires, M. Brûlot confirme que le cheval de bataille n'est pas tout à fait gagné. La CSF et l'école Boréale demanderont une deuxième phase d'agrandissement dans les années à venir. Le verdict sur les politiques d'admission sera un élément décisif dans l'histoire de l'agrandissement de l'école. Si la CSF obtient gain de cause et réussit à obtenir les politiques d'admission qu'elle demande, elle pourra accepter davantage d'étudiants. Ainsi, leur demande d'agrandissement sera d'autant plus justifiée par cette augmentation certaine des étudiants. Selon les informations du directeur général, les trois classes modulaires sont estimées à un coût d'environ 1,2 million de dollars.

Territoires du Nord-Ouest Transport

APPEL D'OFFRES

Production de granulats – Travaux de forage et de dynamitage CT100820

Route territoriale 4, kilomètre 55,3

Le travail consiste à effectuer des travaux de forage et de dynamitage de substrat rocheux pour la production de 10 000 mètres cubes de granulats d'entretien.

Les offres cachetées doivent parvenir au bureau des contrats du ministère des Transports de Hay River ou de Yellowknife, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 26 AOÛT 2009.

On peut se procurer les documents d'appel d'offres aux endroits précités à compter du 10 août 2009.

Veuillez noter qu'une rencontre avant soumission aura lieu à 13 h 30 le 17 août 2009 à la salle de réunion du rez-de-chaussée du Highways Building, 4510, avenue Franklin, à Yellowknife.

Renseignements généraux : Marilyn Tordoff
Tél. : 867-874-5010

Renseignements techniques : Gilles Roy
Tél. : 867-874-5019

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Affaires indiennes et du Nord Canada / Indian and Northern Affairs Canada

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Coordination de conférence Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)

Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC), région des Territoires du Nord-Ouest, sollicite des propositions de prestation de services professionnels nécessaires à l'organisation d'une conférence sur les communications dans le Nord à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest. La conférence aura lien en juin 2010 et devrait attirer plus de deux cents délégués représentant le gouvernement, les Premières nations et les organisations non gouvernementales.

Les personnes intéressées pourront se procurer les documents liés à la demande de propositions dès le 26 août 2009 en se rendant au Service central des dossiers, au 1er étage de l'édifice Bellanca (4914 - 50th Street), ou en communiquant avec Shirley Arden au (867) 669-2441.

On acceptera les propositions jusqu'à 15 h le mardi 22 septembre 2009. Veuillez envoyer votre offre, sous pli scellé, à :

Mme Shirley Arden
Contrats et administration
Affaires indiennes et du Nord Canada, Région des T.N.-O.
C.P. 1500
Yellowknife (NT) X1A 2R3

Canada

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

APPEL D'OFFRES

Fourniture et installation de portes et de portes se relevant au plafond Camp d'entretien de la route James Creek SC417607

– James Creek, route de Dempster –

Le présent appel d'offres concerne la fourniture de quatre ensembles de portes et de quatre portes se relevant au plafond.

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administrateur de contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Sac postal nº 1, Inuvik NT (ou être livrées en personne au rez-de-chaussée de l'Édifice Perry, 97, Kingmingya Road), au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 28 AOÛT 2009.

Les entrepreneurs peuvent obtenir les documents d'appel d'offres à l'adresse précitée à compter du 10 août 2009.

Renseignements généraux :
Anne Margret White
Agente régionale de gestion immobilière
Tél. : 867-777-7179
Fax : 867-777-7109
ou
Dennis Pascal
Coordonnateur des services d'entretien
Tél. : 867-777-7152
Fax : 867-777-7109

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

APPEL D'OFFRES

T10-BDD-22
2009-2010
Fourniture, livraison et construction pour les rénovations d'une maison de deux chambres PM #008390

– Tsiigehtchic, TNO –

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administratrice de contrats, Société d'habitation des Territoires du NordOuest, Bureau de district de Beaufort Delta, 103, MacKenzie Road, C.P. 2200, Inuvik NT X0E 0T0, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE JEUDI 3 SEPTEMBRE 2009.

Les entrepreneurs peuvent obtenir les documents d'appel d'offres à l'adresse précitée à compter du lundi 17 août 2009.

Afin d'être prises en considération, les offres doivent être remises sur les formulaires prévus à cet effet et être accompagnées du cautionnement énoncé dans les documents d'appel d'offres.

Renseignements généraux :
Isabelle Bellavance
Administratrice de contrats
Tél. : 867-777-7151

Renseignements techniques :
Greg Nissen
Conseiller technique
Tél. : 867-777-7354

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest Éducation, Culture et Formation

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Examen du Programme de moniteurs de langues et de cultures autochtones (PMLCA) PM008369

– Yellowknife, TNO –

Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest sollicite des propositions auprès d'entrepreneurs qualifiés pour l'examen du Programme de moniteurs de langues et de cultures autochtones (PMLCA).

Le proposant entreprendra l'examen du diplôme du PMLCA offert à Behchoko par l'entremise de l'École de l'éducation du Collège Aurora. Cet examen sera effectué du 1er septembre 2009 au 29 janvier 2010.

Les propositions cachetées doivent parvenir au Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Lahm Ridge Tower, 3e étage, 4501, 50e Avenue, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9, au plus tard à :

16 H, HEURE LOCALE, LE 26 AOÛT 2009.

Renseignements généraux :
Grace Karambi
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-920-3287
Fax : 867-873-0330
Courriel : grace_karambi@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Administration des services de santé et des services sociaux de YELLOWKNIFE
Au service de Deltah, Fort Resolution, Lutsel'Ke, N'Dilo et de Yellowknife

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Centre de jour pour adultes sans-abris
RFP #2009/2010-02

– Yellowknife, TNO –

L'Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife (ASSSSY) sollicite des propositions auprès d'entrepreneurs qualifiés pour fournir un centre de jour pour adultes sans-abris depuis un local centralisé au cœur du centre-ville de Yellowknife. On peut obtenir des renseignements supplémentaires concernant les obligations des entrepreneurs dans les paramètres du contrat.

Les propositions cachetées doivent parvenir au Gestionnaire, Contrats et administration, Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife, Édifice Goga Cho, 2e étage, C.P. 608, Yellowknife NT X1A 2N5, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 4 SEPTEMBRE 2009.

Renseignements généraux :
Candace M. Cousineau
Tél. : 867-920-3145
Fax : 867-873-0661
Courriel : candace_cousineau@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'applique à cette demande de propositions.

L'Administration n'est pas tenue d'accepter la proposition la moins disante ou toute proposition reçue.

Territoires du Nord-Ouest Transport

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Conception et construction d'un entrepôt de sable
CT100846

– Hay River, TNO –

Le travail consiste à concevoir, à construire et à mettre en service un entrepôt ou un hangar de sable fermé et autonome de 90 m² à l'aéroport de Hay River.

Les propositions cachetées doivent parvenir au bureau des contrats du ministère des Transports de Hay River ou de Yellowknife, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 10 SEPTEMBRE 2009.

On peut se procurer les documents de demande de propositions à partir du 17 août 2009 aux endroits susmentionnés.

Veuillez noter qu'une rencontre avant soumission aura lieu à 14 h le 2 septembre 2009 dans la salle de conférence du rez-de-chaussée de l'aérogare de Hay River.

Renseignements généraux : Charlene Lloyd
Tél. : 867-920-8001

Renseignements techniques : Asif Siddiqui
Tél. : 867-920-8711

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

APPEL D'OFFRES

Regroupement de cliniques de soins de santé primaires
CT100851

– Yellowknife, TNO –

Le travail consiste à fournir les matériaux et les services mentionnés dans les documents d'appel d'offres pour rénover le rez-de-chaussée de l'édifice Est du YK Centre, qui abritera une clinique de soins de santé primaires formée de trois cliniques existantes situées au centre-ville.

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'Administrateur de contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Bureau du Slave Nord, 5015, 44e Rue, Yellowknife NT, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 27 AOÛT 2009.

Les entrepreneurs et les personnes intéressés peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée à compter du 31 juillet 2009.

Un montant de 50 $ non remboursable est exigé pour obtenir les documents d'appel d'offres.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être remises sur les formulaires prévus à cet effet et être accompagnées du cautionnement énoncé dans les documents d'appel d'offres.

Les entrepreneurs sont priés de noter qu'une rencontre avant soumission aura lieu à 10 h le 6 août 2009, dans le hall de l'édifice Est du YK Centre.

Renseignements généraux :
Clayton Ravndal
Administrateur de contrats
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7662

Renseignements techniques :
James Blanchard
Agent de projet
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7784

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, visitez le : www.hr.gov.nt.ca/employment

Agent chargé de l'examen des salaires

Ministère des Ressources humaines — Yellowknife, TNO
Services aux employés

Poste à durée déterminée jusqu'au 31 mars 2011

Le traitement initial est de 39,16 $ l'heure (soit environ 76 362 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 2009-14-7048-3
Date limite : 28 août 2009

Agent chargé de l'examen des programmes

Ministère des Ressources humaines — Yellowknife, TNO
Services aux employés

Poste à durée déterminée jusqu'au 31 mars 2011

Le traitement initial est de 39,16 $ l'heure (soit environ 76 362 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 2009-14-7049-3
Date limite : 28 août 2009

Agent chargé de l'examen des avantages sociaux

Ministère des Ressources humaines — Yellowknife, TNO
Services aux employés

Poste à durée déterminée jusqu'au 31 mars 2011

Le traitement initial est de 39,16 $ l'heure (soit environ 76 362 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 2009-14-7050-3
Date limite : 28 août 2009

Chef de l'équipe de transition

Ministère des Ressources humaines — Yellowknife, TNO
Services aux employés

Poste à durée déterminée jusqu'au 31 mars 2011

Le traitement initial est de 42,87 $ l'heure (soit environ 83 597 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 2009-14-7047-3
Date limite : 28 août 2009

Commis d'administration

Ministère des Travaux publics et des Services — Yellowknife, TNO
Région du Slave Nord

Poste à durée déterminée jusqu'au 31 mars 2010

Le traitement initial est de 25,33 $ l'heure (soit environ 49 394 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 2009-32-7051-4
Date limite : 28 août 2009

Vérificateur de programmes

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation — Yellowknife, TNO
Sécurité du revenu et administration centrale

Poste à durée déterminée de deux ans

Le traitement initial est de 35,73 $ l'heure (soit environ 69 674 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 2009-71-7031-2
Date limite : 4 septembre 2009

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

Gestionnaire – Commerce et investissements

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement — Norman Wells, TNO
Investissements

Poste à durée déterminée jusqu'au 31 mars 2011

Le traitement initial est de 46,93 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 15 142 $.

Nº du concours : 2009-63-7032
Date limite : 28 août 2009

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Centre des services des ressources humaines du Sahtu, Édifice Edward G. Hodgson, 2e étage, C.P. 360, Norman Wells NT X0E 0V0. Fax : 867-587-2173; courriel : jobssahtu@gov.nt.ca

• Nous prendrons en considération les expériences équivalentes et les demandes d'affectation provisoire. • Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes. • Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.

Petites annonces

Vente de déménagement

Futon, 75 $. Chaise en cuir noir, 40 $. Petit bureau pour ordinateur, 15$. Lit (matelas avec sommier), 160 $. Petite laveuse à linge portable, 75 $, Table + 4 chaises, 50 $. Micro-onde, 15 $. Laveuse SIMONIZ haute pression pour auto ou autre 150 $ Téléphone : (867) 920-7963

Petites annonces

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1 800 267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.

Bénévoles recherchés

Radio Taïga, la radio communautaire francophone de Yellowknife, est constamment à la recherche de bénévoles pour prendre part aux activités de la radio : animation radiophonique, technicien en radio, levée de fonds, aide à la librairie de CD, etc. Il s'agit d'une excellente occasion d'apprendre les rudiments du fonctionnement d'une radio. Au besoin, une formation est offerte. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter Rudy au 766-5172.

Chronique TNO Santé

Parents, élèves, des conseils pour préparer la rentrée scolaire.

Les enfants prennent ou reprennent le chemin de l'école. Ils viennent de passer plus de deux mois à s'amuser et à vivre à leur propre rythme. Retrouver les contraintes de l'école ne les emballe pas forcément… Pour les aider à passer ce cap parfois difficile et stressant, il faut savoir être plus disponible que d'habitude et les entourer de toute votre affection! Quelques conseils pour une rentrée sans stress.

1 - Habituez-le à de nouveaux horaires. Après les grasses matinées et les soirées estivales, l'enfant a besoin de retrouver un nouveau rythme. Quelques jours avant la rentrée, avancez son heure du coucher et celle de son lever. Idéalement, l'heure du coucher ne doit pas excéder 21 heures, quitte à autoriser une demi-heure de lecture au lit.

2 - Préparez-le psychologiquement. Dans les jours qui précèdent le jour J, parlez-lui de l'école. Expliquez-lui pourquoi il y va et quels avantages il va en tirer. Votre argumentaire devra s'adapter au caractère et à l'âge de votre enfant.

3 - Rassurez-le. Dites-lui que vous comprenez ses angoisses, car il va changer de maîtresse, de classe… et qu'à son âge vous aviez vous aussi quelques appréhensions les jours de rentrée, mais que vous vous êtes fait de nombreux amis. Expliquez-lui qu'en cas de difficultés, vous serez à ses côtés pour l'aider à les surmonter.

4 - Préparez-le à être autonome. Surtout chez le tout-petit, le manque d'autonomie peut créer un véritable stress. Pour le lui éviter, apprenez-lui à se déshabiller et à se rhabiller tout seul. Pour l'aider, identifiez ses vêtements avec des étiquettes cousues portant son nom ou un sigle qu'il pourra reconnaître facilement.

5 - Veillez à procéder aux vérifications médicales habituelles. Vision, audition, dents, vaccinations. Il est fréquent qu'un enfant devienne un « mauvais élève » uniquement à cause d'une mauvaise vue ou d'une audition défaillante.

6 - Si votre enfant rentre à la maternelle, ou s'il change d'école… N'attendez pas le jour J pour lui présenter sa nouvelle école. Pour le familiariser avec l'endroit, faites plusieurs fois le trajet avec lui, emmenez-le visiter l'école s'il y a des journées « portes ouvertes », cela l'aidera à se créer de nouveaux repères et avoir confiance en lui le jour de la rentrée.

7 - Achetez-lui des livres sur l'école. Et en particulier sur la rentrée. Les enfants adorent s'identifier aux « héros » de ces ouvrages éducatifs.

8 - Préparez-lui un petit sac ou un cartable avec ses affaires personnelles. Glissez-y aussi un objet qu'il affectionne particulièrement (une doudou, des images qu'il collectionne, un jouet…). Cela le rassurera d'emmener un petit morceau de son environnement habituel avec lui.

9 - Le jour J. Réveillez-vous suffisamment tôt pour éviter d'être trop à la course. Il faut qu'il ait le temps de bien se réveiller et de prendre un bon petit déjeuner. S'il n'a pas d'appétit, car il est angoissé, n'insistez pas, mais préparez-lui une collation que vous glisserez dans son cartable.

10 - Accompagnez-le à l'école. Si vous en avez la possibilité (et s'il en a envie ! !), accompagnez votre enfant jusqu'à sa classe. Si vous ne pouvez pas l'accompagner, essayez de vous libérer plus tôt le soir pour qu'il puisse vous raconter sa première journée d'école!

La chronique TNO santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et d'information.
Contact: www.reseautnosante.com; santef@franco-nord.com

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Contrôleur de district

Bureau de district du Sahtu **Norman Wells, TNO**

Poste à durée déterminée jusqu'au 31 octobre 2011

Le traitement initial est de 46,93 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 15 142 $.

N° du concours : 2009-93-7038
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Centre des services des ressources humaines du Sahtu, Édifice Edward G. Hodgson, 2e étage, C.P. 360, Norman Wells NT X0E 0V0. Fax : 867-587-2173; courriel : jobssahtu@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes, les demandes d'employés sous-classés et les demandes d'affectation provisoire.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Pour obtenir des copies de la description de poste, veuillez visiter le www.hr.gov.nt.ca/employment*

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

APPEL D'OFFRES

Cinq projets de rénovations dans le cadre du programme CARE
Fourniture, livraison et construction
PM #008402

Trois projets de rénovations dans le cadre du programme CARE – mécanique et chauffage
Fourniture, livraison et construction
PM #008385

– Norman Wells, TNO –

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administratrice de contrats, Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, Bureau de district du Sahtu, 4, Caribou Crescent, C.P. 429, Norman Wells NT X0E 0V0, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2009.

Les entrepreneurs peuvent obtenir les documents d'appel d'offres à l'adresse précitée à compter du lundi 17 août 2009.

Afin d'être prises en considération, les offres doivent être remises sur les formulaires prévus à cet effet et être accompagnées du cautionnement énoncé dans les documents d'appel d'offres.

Renseignements généraux :
Crystal Wegernoski
Administratrice de contrats
Tél. : 867-587-5102

Renseignements techniques :
Guy Saint-André
Conseiller technique
Tél. : 867-587-5100

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

ADMINISTRATION DES SERVICES DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE FORT SMITH

Travailleur social communautaire, niveau III

Fort Smith, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 37,39 $ l'heure (soit environ 72 911 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 965 $.

N° du concours : 2009-67-7056
Date limite : 28 août 2009

Infirmière autorisée

Fort Smith, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 37,39 $ l'heure (soit environ 72 911 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 965 $.

N° du concours : 2009-67-7055
Date limite : 4 septembre 2009

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel paramédical, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes et les demandes d'affectation provisoire.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, visitez le www.hr.gov.nt.ca/employment*

ADMINISTRATION DE SANTÉ TERRITORIALE STANTON

Coordonnateur de la santé et de la sécurité au travail et de la prévention des infections

Yellowknife, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 42,87 $ l'heure (soit environ 83 597 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

N° du concours : 2009-17-7043
Date limite : 26 août 2009

Infirmière auxiliaire autorisée de relève – Soins de longue durée

Yellowknife, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 32,60 $ l'heure (soit environ 63 570 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

N° du concours : 2009-17-7057
Date limite : 4 septembre 2009

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel paramédical, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

Agent des déplacements pour raisons médicales

Ministère des Finances **Yellowknife, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 29,26 $ l'heure (soit environ 57 057 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

N° du concours : 2009-17-7040-4
Date limite : 28 août 2009

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel paramédical, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes et les demandes d'affectation provisoire.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, visitez le www.hr.gov.nt.ca/employment*

Les yeux du ciel pointés vers Yellowknife

Une quinzaine de faux disparus mettent à l'épreuve le talent des aviateurs de l'Association canadienne de recherche et de sauvetage civil aérien

Batiste Foisy

Le ciel du North Slave a été sillonné de toute part la fin de semaine dernière, alors que Yellowknife accueillait le grand exercice annuel de l'Association canadienne de recherche et de sauvetage civil aérien (CASARA).

Une centaine de pilotes en provenance des provinces de l'Ouest et des territoires se sont donné rendez-vous dans la capitale des Territoires du Nord-Ouest les 14 et 15 août. Leur objectif : tester l'efficacité de réponse des sauveteurs bénévoles dans le cadre d'exercices sur le terrain simulant de vraies situations de détresse.

Pour le coordonnateur de l'événement, David Taylor, habitué à travailler avec des équipes d'au plus une douzaine de personnes, orchestrer un pareil escadron est une tâche encore plus complexe que de tenter de repérer des airs un canoteur égaré on ne sait trop où dans la taïga. « Normalement, à Yellowknife, une opération typique de recherche et sauvetage n'implique qu'un seul avion; en fin de semaine, il y en a plus d'une vingtaine », explique-t-il, alors que derrière lui une véritable ruche de radios, de mécanos, de pilotes et de passionnés de l'aviation de tout poil bourdonne fébrilement.

La CASARA, comme son nom l'indique, est une association civile. Il s'agit essentiellement d'un regroupement de pilotes qui s'engagent à titre bénévole à prendre part à des opérations de recherche et sauvetage quand des gens sont portés disparus dans leur région. Ce genre d'exercice annuel leur permet de comparer leurs pratiques avec d'autres pilotes d'ailleurs au pays. « L'idée, c'est de permettre à nos membres de travailler en commun avec d'autres gens », commente David Taylor.

« Ce ne sont pas toutes les équipes de CASARA qui emploient les mêmes techniques, poursuit-il. Cet exercice, c'est l'occasion d'apprendre ces nouvelles techniques et ensuite de les ramener à la maison. »

Photo : Batiste Foisy

Durant l'exercice de cette année, 15 « cibles humaines » ont été disséminées dans la région du North Slave pour être repérées par les appareils de la CASARA. « Les scénarios comprennent des bateaux portés disparus, des campeurs en détresse ainsi que des avions manquants à l'appel », précise Taylor.

La majorité de ces cibles ont été débusquées par les aviateurs et certaines l'ont été par plusieurs appareils différents. « Tout le monde a eu l'occasion d'apprendre quelque chose de neuf », indique Taylor dans son bilan de l'événement.

En général les Forces aériennes prêtent main-forte à la CASARA dans ce genre d'exercice. Mais cette année, l'Escadron 440 de Yellowknife n'était pas du grand jeu. « Ils ont leur propre exercice, en même temps », explique Taylor, faisant référence aux exercices Nanook et Nunakput de maintien de la souveraineté dans l'Arctique qui se déroulent tout au long du mois d'août.

Nouvelles technologies

Un des intérêts de ce type d'exercice est la possibilité de tester de nouvelles technologies. Pour le vétéran Clarence Demchuk, qui a fait le voyage depuis le Manitoba, il s'agit là d'une composante essentielle de la manœuvre.

« Certaines des technologies que nous employons sont pas mal récentes, dit-il. Pour les pilotes, la courbe d'apprentissage peut être assez abrupte. C'est l'occasion d'aider nos membres à passer du papier au numérique. »

La fin de semaine dernière, ce pilote chevronné est resté les deux pieds bien au sol. Dans le cadre de l'exercice, il jouait le rôle de « navigateur ». C'est lui qui préparait les cartes GPS utilisées par les pilotes pour suivre un itinéraire de vol précis lors des opérations de recherche.

« C'est une fonction spécialement cruciale dans un contexte où un nombre disproportionné d'appareils est présent dans le couloir aérien en même temps, dit-il. Il faut à tout pris éviter les collisions. »

Pour se guider, les pilotes ont avec eux un appareil GPS sur lequel les coordonnées de vols inscrites par Clarence Demchuk forment l'itinéraire assigné à chaque appareil. Le bidule n'est pas plus gros qu'un iPod et l'écran sur lequel apparaît une carte détaillée de la région de Yellowknife a la taille d'une carte bancaire.

« Ce n'est pas énorme, convient le moustachu navigateur, mais on s'habitue. En général le pilote le pose sur sa cuisse. Comme ça on peut le consulter en même temps qu'on regarde ce qu'il se passe en bas. »

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 72

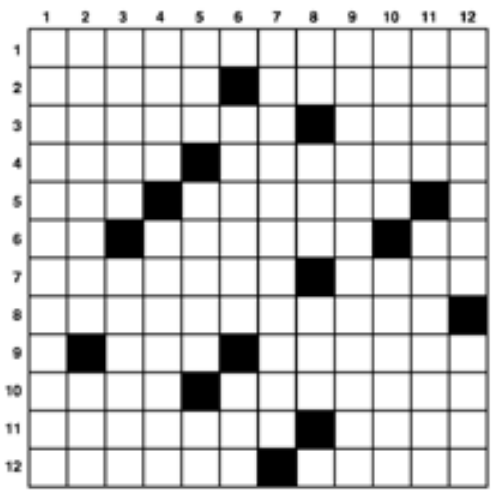

HORIZONTALEMENT

1. Qui précise le sens d'un mot.
2. Poire utilisée pour le lavage du conduit auditif. — Qui est naturelle.
3. Monogramme du Christ. — Adverbe.
4. Corde avec laquelle on pendait les criminels. — Tirée comme conséquence d'un fait.
5. Unité de mesure des surfaces agraires. — Grive européenne.
6. De même. — Terre non ensemencée, labourée au printemps et en été. — Préposition.
7. Aplanir. — Fiel des poissons.
8. Qui érotisent.
9. À la fin de l'office. — Contrée de l'ancienne Grèce.
10. Crochet. — Qui manifestent de l'orgueil.
11. Rendue noire. — Afin que tu aies une expression gaie.
12. Eusse à la main. — Un peu folle.

VERTICALEMENT

1. Emportement extrême.
2. Donner de l'assurance. — Personnel.
3. Planète. — Situé à faible distance.
4. Formula. — Substance utilisée dans un tube électronique pour y parfaire le vide (pl.).
5. Chef éthiopien. — Culte d'honneur rendu aux anges. — Caesium.
6. Reflétées. — Interjection.
7. D'un comique extraordinaire.
8. Interjection. — Met sa confiance en (se).
— Bien distinct.
9. Qui porte atteinte à quelque chose.
10. Plante de Polynésie. — Mélange de seigle et de froment semés et récoltés ensemble.
11. Exalté par une passion. — Souhaitée.
12. Grouper en fédération. — Ouverture en S sur la table d'un violon.

RÉPONSE DU NO 71

Horoscope

SEMAINE DU 23 AU 29 AOÛT 2009

BÉLIER
Vous vous sentez en forme. Vous êtes sur le point de dépasser plusieurs problèmes. Vous élaborez des plans nouveaux. Votre jeunesse de cœur est formidable.

TAUREAU
Vous avez des possibilités fantastiques pour mieux organiser tout ce qui est lié à votre vie professionnelle. Vous vous acheminez vers des choses extraordinaires. Ne craignez rien.

GÉMEAUX
Vous êtes chanceux. Vous vivez des situations qui vous apportent beaucoup sur tous les plans. Vous êtes conscient de votre valeur.

CANCER
Votre vie affective est dans un moment de grande énergie morale. Cela vous rend très heureux. Vous allez vers des choses qui vous apporteront une meilleure existence.

LION
Vous êtes dans un moment qui demande beaucoup d'attention. Vous êtes sur le point de savoir vraiment ce qui est bon pour vous. Vous savez être très actif dans votre travail.

VIERGE
Vous avez l'impression que trop de choses arrivent sans que vous ne puissiez les comprendre. Cela est passager. Bientôt, tout sera comme avant. Ne vous découragez pas.

BALANCE
Vous avez une grande autonomie morale. Elle a beaucoup d'importance pour vous. Vous ne voulez pas vous illusionner.

SCORPION
Le Nœud Nord (nœud ascendant de la Lune) vous apporte beaucoup de chance au plan humain. Vous êtes très apprécié. Vous savez agir d'une manière formidable. Ce que vous faites est très bien.

SAGITTAIRE
Votre capacité d'adaptation est très grande. Vous êtes sur le point de commencer un cycle nouveau dans l'organisation de votre vie. Cela sera vraiment primordial pour vous.

CAPRICORNE
La planète Neptune fait que vous avez du mal à exprimer ce qui compte dans votre vie. Vous êtes dans une phase qui demande beaucoup de sérieux. Les gens comptent sur vous dans plusieurs domaines.

VERSEAU
Vous êtes sur le point de dépasser plusieurs problèmes. Vous avez un grand sens de l'équité. Cela vous rend très digne dans tout.

POISSONS
Il vous est maintenant possible de mieux comprendre des choses qui autrefois vous semblaient inexplicables. Vous avez un grand bonheur intérieur car vous vous sentez près des gens qui vous aiment.